
CNESER du 9 mars 2021, déclaration du SNPTES :
halte aux pousse-aux-crimes !

Dans ce contexte particulier où un seul mot d'ordre devrait prévaloir : **aider les étudiants et étudiantes**, la communauté de l'enseignement supérieur et de la recherche a été attaquée comme elle ne l'a jamais été. Attaquée au lieu d'être soutenue, tout d'abord, par notre Ministre qui a, médiatiquement, diligenté une enquête digne du maccarthysme. Attaquée, ensuite, par des nostalgiques de la délation qui ont constitué puis diffusé largement une liste comprenant les coordonnées de 600 collègues dont les thèmes de recherche ont le malheur d'aborder des questions qui dérangent la fachosphère (féminisme, genre, race, discrimination, génocides, religion, racisme, antisémitisme, colonialisme, etc.). Attaquée, on aimerait dire enfin, dans un IEP lorsque quelques pousse-au-crime affichent volontairement les noms de deux collègues enseignants-chercheurs taxés de "fachos" et d'"islamophobe"... Dans ce dernier épisode, le SNPTES aurait aimé ne pas voir apparaître, le nom d'un syndicat étudiant auquel un bon nombre d'entre nous, par nostalgie, demeure attaché.

Par ailleurs, il y a un an commençait le premier confinement de tout le pays et dans le monde pour lutter contre la COVID-19. Une période inédite dans notre histoire contemporaine avec une crise sanitaire terrible, éprouvante et qui a fait déjà près de 90 000 morts dans notre pays. Cette crise qui dure encore a bouleversé nos vies, nos modes de travail, nos échanges et relations sociales. La communauté universitaire, passée une rapide sidération, a fait preuve d'un sens remarquable des responsabilités et dans un temps record s'est réinventée pour poursuivre du mieux possible ses missions fondamentales de formations et de transmission des connaissances. Les modalités pédagogiques ont été adaptées, l'université s'est projetée. Cette mobilisation extraordinaire de toute une communauté universitaire a été possible par l'engagement indéfectible des équipes pédagogiques, des personnels et des gouvernances des établissements.

Les personnels, très éprouvés après cette année, sont restés mobilisés pour les étudiants dont la situation matérielle, l'état psychologique et la santé se sont dégradés très rapidement.

Le SNPTES rappelle que la précarité des étudiants doit être combattue avec la plus grande détermination et la Ministre doit être mobilisée pour lutter contre les effets dévastateurs de la crise.

Paris, le 09 mars 2021